



N° 29 – NOVEMBRE 2017

INFORMATIONS STATISTIQUES

MAINTIEN À DOMICILE, RÉSULTATS 2016

En 2016, près de 21 000 personnes bénéficient de prestations d'aide et/ou de soins à domicile dans le canton de Genève. Cela représente 4 % de la population résidente. Une personne pouvant recevoir plusieurs prestations, 18 000 cas correspondent à des prestations de soins et 7 700 à des prestations d'aide.

Pour les prestations de soins, la moitié des bénéficiaires sont âgés de 80 ans ou plus. Dans l'ensemble de la population de cette tranche d'âges, près de quatre personnes sur dix y ont recours.

Au total, ce sont 1,038 million d'heures de soins à domicile qui sont délivrées. L'imad en fournit 61 % (628 200 ; y compris les prestations dans les unités d'accueil temporaire de répit). Les 39 % restants sont délivrés par les organismes privés ainsi que par les infirmières et infirmiers indépendants (respectivement, 352 100 et 57 600 heures).

Concernant l'aide à domicile, sur un total de 473 900 heures, l'imad en fournit les trois quarts et concentre la majorité des clients (93%). Les organismes privés dispensent le quart des heures, aux 7 % de clients restants.

Clients des fournisseurs de prestations d'aide et de soins à domicile, selon le sexe, en 2016

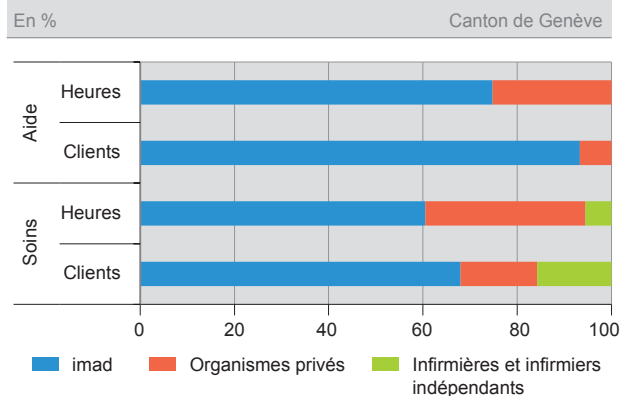
Chiffres annuels	Canton de Genève		
	Clients (personnes) (2)	Prestations de soins	Clients (cas) (1) Prestations d'aide
Total	20 912	17 963	7 657
Hommes	7 178	6 574	1 919
Femmes	13 734	11 389	5 738

(1) Une personne bénéficiant de plusieurs types de prestations est comptée plusieurs fois.

(2) Nombre de personnes, sans double comptage.

Source : OFS - Statistique de l'aide et des soins à domicile

Répartition des clients et heures selon le fournisseur de prestations d'aide et de soins à domicile, par type de prestations, en 2016



Source : OFS - Statistique de l'aide et des soins à domicile



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Clients et heures de soins des fournisseurs de prestations d'aide et de soins à domicile, selon le sexe ou le groupe d'âges, en 2016 (1)

Chiffres annuels Canton de Genève

	Clients		Heures	
	Nombre	En %	Nombre	En %
Ensemble	17 963	100,0	1 037 911	100,0
<i>Selon le sexe</i>				
Hommes	6 574	36,6
Femmes	11 389	63,4
<i>Selon le groupe d'âges</i>				
0 - 64 ans	4 130	23,0	162 137	15,6
65 - 79 ans	4 696	26,1	248 888	24,0
80 ans ou plus	9 137	50,9	626 886	60,4

(1) Prestations de soins selon l'Ordonnance sur les prestations de l'assurance des soins (OPAS).

Source : OFS - Statistique de l'aide et des soins à domicile

Par rapport à 2015, le nombre d'heures de soins est en hausse de 6 % (imad : + 4 % ; organismes privés : + 13 % ; infirmières et infirmiers indépendants : - 5 %).

Les *soins de base*¹ sont les types de soins les plus fréquemment dispensés (64 % des heures, dont les deux tiers pour les personnes âgées de 80 ans ou plus). Les *examens et les traitements* viennent ensuite, avec 27 %.

Le nombre d'heures de soins consacrées aux personnes prises en charge est de 58 heures en moyenne par an. Il est de 39 heures pour les personnes de moins de 65 ans, de 53 heures pour celles âgées de 65 à 79 ans et atteint 69 heures pour celles de 80 ans ou plus.

PRÈS DE 3 000 PERSONNES EMPLOYÉES PAR LES FOURNISSEURS D'AIDE ET DE SOINS À DOMICILE

En 2016, 2 954 personnes, correspondant à 1 971 emplois équivalents plein temps (EPT), sont employées par les fournisseurs de prestations d'aide et de soins à domicile. L'imad en groupe 75 %, les organismes privés 23 % et les infirmières et infirmiers indépendants 2 %.

Trois personnes sur dix (32 %) ont achevé une formation HES ou une formation professionnelle supérieure dans le domaine de la santé. Par contre, 31 % des personnes n'ont pas de diplôme. Elles ont cependant pour la majorité d'entre elles (89 %) suivi un cours de base.

Personnes employées et postes en équivalents plein temps des fournisseurs de prestations d'aide et de soins à domicile, selon la formation, en 2016

Chiffres annuels Canton de Genève

	Personnes		EPT	
	Nombre	En %	Nombre	En %
Ensemble	2 954	100,0	1 971	100,0
Formation HES ou supérieure	946	32,0	708	35,9
Formation professionnelle initiale	738	25,0	465	23,6
Formation en travail social ou thérapeutique	97	3,3	75	3,8
Formation commerciale	247	8,4	196	9,9
Sans diplôme (cours de base, stagiaires, sans formation spécifique)	926	31,3	527	26,8

Source : OFS - Statistique de l'aide et des soins à domicile

LES STRUCTURES INTERMÉDIAIRES : LES FOYERS DE JOUR...

En 2016, 132 places sont recensées dans les neuf foyers, dont un qui accueille également des personnes durant la nuit.

Durant l'année, ce sont 709 personnes qui ont fréquenté les foyers. Parmi celles-ci, 66 % sont des femmes. Les personnes âgées de 80 ans ou plus représentent 68 % du total des clients.

En 2016, les foyers ont enregistré 317 admissions, dont 56 % résultent d'une demande de l'entourage. Le réseau institutionnel (médecin, service d'aide et de soins à domicile, hôpital, etc.) est à l'origine de 38 % des entrées.

Parmi les 304 départs recensés, la dégradation de l'état de santé des personnes est la raison principale : 28 % intègrent un EMS et 27 % sont hospitalisées.

... ET LES IMMEUBLES AVEC ENCADREMENT POUR PERSONNES ÂGÉES

A fin 2016, ce sont 1 234 logements – répartis dans les vingt immeubles avec encadrement pour personnes âgées (IEPA) dans lesquels l'imad assure un encadrement – qui sont occupés par 1 302 personnes.

Parmi les locataires, deux tiers sont des femmes et 48 % sont âgés de 80 ans ou plus. La moyenne d'âge des locataires est de 79 ans (femmes : 80 ; hommes : 77).

Durant l'année 2016, 126 nouveaux locataires ont intégré un IEPA et 104 ont quitté leur logement. Les causes de sorties les plus fréquentes sont le placement en EMS (41 %) et le décès (24 %).

¹ Les soins de base se composent de soins généraux tels que les soins d'hygiène corporelle, bandage des jambes, aide au lever et au coucher, etc.

STATISTIQUE DE L'AIDE ET DES SOINS À DOMICILE

La **statistique fédérale de l'aide et des soins à domicile (SPITEX)** recense toutes les organisations actives dans le domaine, qu'elles soient de droit public ou privé, à but lucratif ou non, ainsi que les infirmières et infirmiers indépendants. En 2016, dans le canton de Genève, neuf organisations d'aide et de soins à domicile (l'imad ainsi que huit prestataires privés) et 60 infirmières et infirmiers indépendants (fournissant au moins 250 heures de soins durant l'année) participent à l'enquête.

Les prestations relevées sont les suivantes :

- les prestations de **soins** au sens de l'art. 7 de l'Ordonnance sur les prestations de soins (OPAS). On distingue les soins dits de longue durée (art. 25a, al. 1 LAMal) des soins aigus et de transition (suite à un séjour hospitalier et limités dans le temps; art. 25a, al. 2 LAMal) ;
- les prestations d'**aide** à domicile (ménage, lessive, courses, encadrement social, etc.);
- les **autres** prestations d'aide et de soins à domicile; par exemple, services sociaux, puériculture, services thérapeutiques, transports, systèmes d'alarme ;
- le service des **repas** à domicile.

Cas et personnes

Le relevé distingue les clients en tant que **personnes**, comptés une seule fois au cours de l'année, des clients en tant que **cas**, qui peuvent être comptés plusieurs fois.

Au cours de l'année, un client peut recourir à plusieurs types de prestations. Chaque prestation représente un cas. Un client bénéficiant de plusieurs types de prestations est alors compté plusieurs fois. Les personnes sont quant à elles dénombrées sans double comptage.

A noter que le nombre de clients (cas et personnes) est légèrement surestimé. Un même client peut recourir à plusieurs fournisseurs de prestations durant l'année : il sera alors annoncé par chacun des différents fournisseurs qui l'ont pris en charge.

STRUCTURES INTERMÉDIAIRES

Sont recensés ici les **immeubles avec encadrement pour personnes âgées (IEPA)** dans lesquels l'imad assure des prestations d'encadrement et les **foyers de jour**. Les données sont fournies, respectivement par l'imad et l'Association des foyers de jour.

Les données concernant les prestations dispensées par l'imad dans les unités d'accueil temporaire et de répit (UATR) sont prises en compte dans la statistique de l'aide et des soins à domicile.

COMPLÉMENTS D'INFORMATION

http://www.ge.ch/statistique/domaines/aperçu.asp?dom=14_02

Département présidentiel

Office cantonal de la statistique (OCSTAT) • Case postale 1735 • 1211 Genève 26

Tél. +41 22 388 75 00 • statistique@etat.ge.ch • www.ge.ch/statistique

Responsable de la publication : Roland Rietschin

Dans la conduite de ses activités, l'OCSTAT s'est engagé à respecter la Charte de la statistique publique de la Suisse.

© OCSTAT, Genève 2017. Utilisation des résultats autorisée avec mention de la source

INFORMATIONS STATISTIQUES

N° 28 – NOVEMBRE 2017

28.11.2017

